

RÉSOLUTION

Bern, 29 novembre 2024

Assemblée des délégué-e-s de l'USS

Pour davantage de vacances pour les apprenti-e-s en formation professionnelle initiale

La formation professionnelle duale est un pilier de l'économie suisse, mais elle repose souvent sur une charge de travail écrasante pour les jeunes, mettant leur santé mentale et leur bien-être en danger. Alors que les jeunes en formation scolaire bénéficient de 13 semaines de vacances, les apprenti-e-s, qui jonglent entre apprentissage pratique et études, n'en ont que cinq. Ce déséquilibre est injuste et détériore la santé des apprenti-e-s. C'est pour cette raison que l'Union syndicale suisse (USS) se positionne pour l'instauration de 8 semaines de vacances pour tous les apprenti-e-s, une mesure essentielle pour protéger notre jeunesse, améliorer l'attractivité de la formation professionnelle et bâtir une société plus équitable et durable.

Les statistiques montrent un nombre inquiétant de ruptures de contrats d'apprentissage. Les jeunes apprenti-e-s souvent épuisés, abandonnent un système qui ne leur laisse ni le temps de se reposer ni celui de s'épanouir. À cela s'ajoute une pénurie croissante de candidat-e-s pour les places d'apprentissage, un problème qui risque de compromettre l'avenir même du modèle dual. La charge de travail élevée dans l'entreprise combinée aux exigences élevées de l'école professionnelle pèse lourdement sur les apprenti-e-s, et les chiffres sur leur santé mentale sont alarmants : près de la moitié des apprenti-e-s déclarent souffrir de stress ou d'épuisement émotionnel selon un récent sondage d'Unia. Ces réalités montrent clairement qu'il est urgent de réformer les conditions de travail des apprenti-e-s suivant une formation professionnelle initiale.

Les effets d'une telle réforme seraient multiples. En offrant huit semaines de vacances, nous faisons un premier pas vers une meilleure santé globale pour les jeunes en apprentissage. La pression psychologique et physique excessive impose des coûts à la fois individuels et sociétaux, à travers les soins de santé mentale ou encore l'absentéisme. Plus de vacances renforcerait également l'attractivité de la voie professionnelle, permettant de combler les places vacantes et de limiter les ruptures de contrat. Elle alignerait enfin les conditions des apprenti-e-s sur celles des élèves des écoles de culture générale et des gymnases, réduisant l'injustice perçue entre ces deux systèmes de formation.

Mais cette réforme ne se limite pas à une question de justice ou de santé. Elle est également une opportunité pour permettre aux jeunes de s'engager pleinement dans des activités citoyennes ou associatives. Un temps de repos accru leur offrirait la possibilité de s'investir dans des projets politiques, sociaux ou environnementaux, essentiels pour transformer la société et bâtir un avenir plus juste. Moins pressés par des emplois du temps oppressants, ces jeunes pourraient jouer un rôle clé dans l'évolution des modèles de travail et dans la transition écologique et sociale.

L'Union syndicale suisse se positionne ainsi fermement pour :

- **l'instauration de 8 semaines de vacances pour tous les apprenti-e-s,**

une mesure qui doit être inscrite dans la législation nationale ou intégrée dans les conventions collectives.

Cette revendication est un signe fort pour protéger la santé de la jeunesse, garantir l'avenir de la formation professionnelle et promouvoir une société plus équitable.

En conclusion, instaurer huit semaines de vacances pour les apprenti-e-s n'est pas seulement un ajustement pratique ; c'est une mesure nécessaire pour répondre aux défis sociaux et économiques de notre époque. Elle permettrait d'équilibrer les conditions entre la formation professionnelle et l'enseignement secondaire général, d'améliorer la qualité de vie des jeunes, et d'assurer la pérennité du modèle de formation dual. En défendant les droits des apprenti-e-s, nous défendons également l'avenir de toute la société.